



DECLARATION et COMPTE RENDU CHSCT – COVID 19 du 26 mars 2020 réalisé en audio conférence.

Alors que depuis des années on supprime nos emplois par dizaines de milliers, qu'on gèle nos salaires, qu'on fait disparaître nos règles de gestions, les agents de la DGFIP deviennent comme par magie des agents essentiels pendant cette période de crise sanitaire.

La DGFIP multiplie les signaux contradictoires mettant en danger la vie des agents avec comme d'habitude un sérieux retard à l'allumage.

On nous annonce que la priorité de l'État doit être le paiement aux entreprises et la paye.

En conséquence, il faut mettre en place des équipes réduites dans les services impôts entreprises d'un côté pour faire les remboursements de crédit TVA et les remboursements d'acomptes d'impôts sur les sociétés.

Dans les trésoreries SPL, il faut mettre en place des équipes réduites pour le paiement des entreprises et la gestion de la paye. Depuis peu on a appris que des agents sont rappelés pour faire rentrer les sous !

Et on découvre au final que la Direction Générale estime essentiel de maintenir l'accueil sur rendez-vous alors qu'il est illégal pour les usagers de se déplacer.

On découvre que les agents des SIP devront rester mobilisés pour répondre aux e-contacts, aux balfus et continuer à traiter les réclamations contentieuses et gracieuses ainsi que les demandes de délai de paiement avec bienveillance!

Pour la CGT, rien ne justifie pour nos agents tous grades confondus, de risquer leur vie et celle de leurs proches. Les préconisations du gouvernement sont claires « Restez chez vous »

Si l'on n'a pas en charge une mission prioritaire et celles et ceux qui ont des missions non télétravaillables doivent absolument disposer de toutes les mesures de protection (gants masques, gels, lingettes et distance) et travailler dans un environnement sanitaire sans défaillance.

De nombreuses questions se posent auxquelles les agents attendent des réponses :

RH

- Combien de nos agents sont déclarés positifs dans le département ? ou cas avéré sans test réalisé ?
- Combien d'agents sont actuellement présents : par catégorie dans quels services...
- Combien télé travaillent, combien de portables ont été distribués ou seront distribués ? Les cadres sont beaucoup sollicités. Ont-ils été dotés de portables pour éviter qu'ils se déplacent tous les jours ?
- Combien sont en AA personne fragile ou ayant la charge de personne en situation de fragilité
- Combien sont en AA « garde d'enfants »
- Quel est le statut des « cas contacts » : AA ou arrêt maladie
- Une assistance psychologique est-elle prévue ?

Conditions sanitaires :

La CGT demande de fermer les services dès l'annonce de cas suspects.

- Détail sur la prestation renforcée du ménage et désinfection (par qui, comment, quelle procédure).
- La DG préconise le gel, le savon et les lingettes pour désinfecter les outils de travail : qu'en est-il ? Apparemment toujours pas de lingette pour désinfecter le bureau et les claviers dans aucun service.
- Eviter au maximum de faire venir les agents qui se déplacent en transport en commun
- S'assurer que les bureaux collectifs respectent la distanciation et sont régulièrement nettoyés
- Recenser les stocks éventuels de masques achetés pour H1N1 et les rendre aux hôpitaux
- Au centre d'encaissement et au STC il a fallu attendre vendredi 20 mars pour obtenir des conditions d'hygiène décentes
- Les agents de L'Hay demandent si les locaux ont été désinfectés et comment. Ils s'interrogent aussi sur la reprise du travail : pas d'info à ce jour pour une reprise prévue le 30 mars

Conditions de travail

PCA : les agents demandent que soit communiquée une liste claire et exhaustive des missions prioritaires par service.

La CGT souhaiterait que les pratiques soient harmonisées et que soit communiqué un point d'activité site par site et service par service.

- Un planning des permanences doit être effectué à minima par semaine. Il n'est pas tolérable que les agents soient appelés le matin même pour venir travailler. (TH Saint Maurice)
- L'extension du télé travail est-il à l'ordre du jour ? Y aura-t-il de nouveaux portables ? VDM Amendes n'en a reçu que 1 alors qu'ils en attendaient 4
- Exiger des chefs de service qu'ils appliquent strictement les recommandations : il a fallu notre intervention pour renvoyer chez eux 2 agents chargés de la mission foncière !
 - o limiter au strict nécessaire la présence des agents. Certains jouent le jeu mais d'autres font du zèle : 4 à 5 personnes par jour au SIP de CHOISY par exemple alors que le volume de travail ne le justifie pas.
 - o Au CEC et au STC compte tenu aussi du volume de travail il conviendrait de revoir le besoin des agents présents (actuellement une dizaine par jour semble excessive) d'autant que les contacts dans la chaîne de travail sont très nombreux
 - o respecter les journées courtes sans perte d'horaire (cf mail DG journées banalisées). A Choisy toujours on oblige les agents à rester jusqu'à 16H quand bien même il n'y a plus d'urgences à traiter
- Refuser l'accueil physique : Tant que perdurera le confinement, les accueils généralistes et sur RDV devront rester fermés.
- Faire confiance aux agents en télétravail : arrêter de leur demander de faire des comptages (on leur demande de faire remonter tous les soirs, le nombre d'e-contacts traité dans la journée - exemple donné dans le SIP de Nogent)
- Ne pas demander aux agents en AA pour charge de famille de télé travailler (Vincennes)
- Souvent les agents doivent être présents uniquement pour gérer la BALF de leur service. Ne serait-il pas possible de la rendre télé travaillable ?

SIE de Champigny : La CGT vous a alerté sur la situation du SIE de Champigny. Elle tient à vous rappeler qu'elle n'a pas vocation à « rassurer les agents » !

La CGT proposera aux agents, partout où la situation le justifie le droit de retrait.

Dialogue social :

La CGT demande la MAJ du DUERP et l'annotation du registre Hygiène et sécurité.

Elle reste disponible pour la sécurité et la santé des agents.

COMpte Rendu

Près de 2 heures au téléphone en compagnie de :

Mme MORIN (DDFIP) Ms BETOUIGT, HANSER et PIERRON (directeurs des pôles RH, Fiscal et GP), du directeur des douanes et de la DNID, des assistants de prévention des 3 directions, du Dr Lemaitre Prieto, de M Maarek ISS, de 2 assistantes sociales, des responsables de la DBLI de la DDFIP (M Lassarre et Mmes Bertrand et Lefebvre DDFIP) et de Mme Puglia RH DDFIP

2 représentants de FO et Bernard Ginez (douanes) et Odile Gaudot (DDFIP) pour la CGT Finances.

La CGT avait pris l'initiative d'envoyer la veille à la DDFIP la déclaration et les questions à Mme Morin dans un souci de dialogue social de qualité. Toutes les réponses n'ont pas été apportées. Nous solliciterons de nouveau la direction par messagerie.

Il a été acté à la fin de cette conférence un RV hebdomadaire entre la DDFIP et les OS

DOUANES

3 agents « suspects » ont été mis en 14zaine ; 25 sont confinés et non mobilisables pour garde d'enfants et 16 le sont pour leur état de santé. 5 agents sont en télétravail.

Depuis la mise en place du PCA le 17 mars 30 agents étaient présents physiquement.

L'annonce de la fermeture de l'aéroport conduit à adapter le PCA. Au 1^{er} avril une dizaine de personnes sera mobilisée.

DNID :

A Saint Maurice 2 cas non testés sont en cours de guérison. Le confinement rapide ne révèle pas d'autres cas à ce jour. Des mesures ont été prises rapidement pour habiliter tous les agents à Webmail. Des VPN nomades et télétravail ont été mis en place afin de limiter les contacts.

A Saint Maurice au maximum une présence de 4 agents notamment au service du courrier et au scannage par demie journée qui ne se croise pas.

Afin de préserver aussi le personnel du ménage les zones d'accès ont été restreintes, des toilettes fermées...

25 agents sont inscrits dans le PCA

Tous les agents du commissariat aux ventes de France sont en télétravail.

DDFIP94

1 - RH

Tous les agents signalés par le médecin de prévention sont exclus du PCA. Le médecin rappelle qu'elle est joignable pour tous les agents par mail - monique.lemaitre-prieto@finances.gouv.fr.

Dans son intervention elle a insisté sur les gestes barrière et le guide des bonnes pratiques disponible sur Ulysse.

Des chiffres nous ont été communiqués : le 25 mars 522 agents sont inscrits sur le PCA (souvent à tour de rôle dans les services) sur des missions prioritaires dont 27% sont en télétravail.

L'absence pour télétravail prime sur celle de garde des enfants. A la question de faire télé travailler des parents de jeunes enfants la réponse de Mme Morin est « il faut être pragmatique et selon les situations s'adapter : parent isolé, enfant en très bas âge...néanmoins chacun doit pouvoir s'accorder une ou deux heures en télétravail ! »

Les agents qui vont au travail doivent pointer. Si la journée n'est pas complète, les heures manquantes sont ajoutées. Les autorisations d'absence pour garde d'enfant doivent être justifiées par une attestation sur l'honneur

2 - CONDITIONS SANITAIRES

A - DETECTION DES CAS SUSPECTS :

Mme Morin tient à préciser que ce sont la santé et la sécurité des agents qui guident ses décisions. Ces dernières ont évoluées en trois étapes :

- Avant le confinement : le 16 mars, considérant que les gestes barrières n'étaient pas forcément appliqués, que les PS de ménage n'avaient pas encore été renforcées et que les gels et savons n'étaient pas arrivés, elle a pris la décision « radicale » de mettre **tous les agents SIP et SIE de L'Hay les Roses en 14zaine** . Le site rouvrira le 30 mars après désinfection (cf ci-dessous) selon un PCA communiqué aux agents par les chefs de service ce jour ou au plus tard demain !
- A partir du 17 mars et jusqu'au 23 mars et pour les mêmes raisons, **les SPF, DAJ et SIP de Nogent** ont été mis en 14zaine. Il n'y a pas eu de recherche de cas contacts. Néanmoins les gestes barrière étant mieux connus, le SIE de Nogent par exemple a été exclu du dispositif. Ces services reprendront leurs activités in situ selon leur PCA après désinfection (cf ci-dessous) et information des agents par leur chef de service
- A compter du 24 mars, « les recommandations geste barrière, distanciation, gel et ménages sont considérés comme connus et mis en place », il n'y aura plus de 14zaine. Les agents qui malgré tout auraient été au contact d'un cas suspect pourront se faire connaître auprès du médecin de prévention !
- On nous a signalé un cas récent au PCE de Vitry, cet agent travaillant seul dans son bureau seul celui-ci a été désinfecté.
- Au courrier à Créteil, l'agent en contact avec le cas suspect a été mis en 14zaine garde d'enfant.

Par ailleurs 3 agents dont le conjoint est suspect ont été mis en 14zaine. D'autres sont malades sans relation avec le COVID 19. La RH ajoute que nos malades vont bien !

B -HYGIENE

Des prestations supplémentaires (PS) de ménage par ISS PRO ont été mises en place dans tous les services. Dès le 16 mars à Créteil puis dans tous les sites extérieurs. Tous les points de contacts sont nettoyés régulièrement.

Il convient de faire remonter sans délai à la DBLI tous les dysfonctionnements (abs de personnel, travail non accompli...)

On est toujours en attente de 337 litres de désinfectant, néanmoins tous les sites ont été pourvus (gel, savon et lingettes) Il n'y a pas de stock !

Les sites qui ont été fermés seront désinfectés par un autre prestataire AVIPUR

L'HAY vendredi 27 mars

DAJ et SPF lundi 30 mars

NOGENT mardi 31 mars

Le service du courrier de Créteil a été désinfecté mercredi 25 mars. Le CEC et le STC font l'objet de nettoyage renforcé. Pour info les 5000 masques en stock à la DDFIP ont été transmis aux hôpitaux le mardi 24 mars

3 - CONDITIONS DE TRAVAIL :

3 A - ATTRIBUTON DE PORTABLES VPN 15

La DDFIP a sorti son stock de portables ! 56 ont été récemment distribués, entre 20 et 30 (ils ne savent pas compter !!) sont en cours de configuration par la CID eux aussi en effectif réduit. Il est précisé qu'aucune commande supplémentaire n'est possible

Les portables déployés sont VPN 15 c'est-à-dire que l'agent reste en lien avec son fixe qui doit rester allumer en permanence. Il a ainsi accès à l'ensemble des applications.

L'agent doit venir le récupérer **au drive** mis en place par la DBLI à l'entrée du parking agent (pas de contact !). Se munir de sa pièce d'identité.

En cas de difficulté pour la connexion un pas à pas est joint et une assistance téléphonique est assurée.

L'attribution de ces portables a été déterminée par les chefs de service en fonction des besoins mais aussi en fonction de l'éloignement de leurs agents.

3B -PCA (plan de continuité de l'activité)

Mme Morin précise que le PCA est par nature évolutif pour tenir compte de l'évolution de l'épidémie et de l'adaptation aux partenaires. Elle prend l'exemple des SDE et SPF qui devront rouvrir le 30 mars et le 1^{er} avril à la demande des notaires pour des actes urgents.

Les missions prioritaires sont fléchées et indispensables au fonctionnement de l'Etat et au soutien de l'économie.

Elle précise que tous les agents du 94 ont été habilités à Webmail. Elle convient en réponse à la CGT des dysfonctionnements (certains agents ont signalé ne pas avoir accès dû aux limites de l'application). Les agents sont invités à donner leurs coordonnées personnelles à leurs chefs de service pour suivre les infos.

Chaque responsable de pôle fait état de ses services et de ses priorités dans le PCA. Mme Morin accède à la demande de la CGT **et promet de nous envoyer le PCA détaillé par métier et par service.**

Il sera intégré au CR dès réception

- **POLE TRANSVERSE :**

Etat des effectifs « actifs »

AGENTS	PRESENTS	TELETRAVAIL
DBLI	7	5
RH	2	4
PCG	3	
CSP	1	3

- **GESTION FISCALE :**

La communication avec M Hanser a été très mauvaise et inaudible. A la demande de la CGT il sera fait un point complet par écrit (**Il sera intégré au CR dès réception**)

A priori tous les accueils sont fermés, les demandes de RV ne se traitent que par téléphone. Personne ne se déplace. Il est ajouté que les sollicitations orales sont très peu nombreuses.

Les SIP et les SIE ont organisé des équipes restreintes tournantes (soit à la semaine soit journalières). La trésorerie VDM amendes devrait ou a fermé complètement de même que le PRS. Le contrôle fiscal est suspendu et se fait essentiellement en télétravail.

L'augmentation de la délégation pour les remboursements de crédit de TVA allègerait les travaux des SIE.

Il ne nous a pas été fait de point sur les effectifs.

- **GESTION PUBLIQUE**

Le responsable a fait état des missions prioritaires sans donner plus de précision sur les effectifs.

Sont assurés :

- le paiement des payes des agents dont on a la charge (mars a été validé...ouf)

- les dépenses urgentes, l'encaissement des recettes et la tenue de la comptabilité de l'Etat (intégration dans chorus et traitements des relevés Banque de France qui sont très nombreux)

- Afin d'assurer les rentrées le CEC et le STC continuent de fonctionner malgré une baisse d'activité. Le retard a été absorbé. Le volume des effectifs nécessaires pourrait être revu.

Cette téléconférence a été un exercice nouveau pour le dialogue social. Même si la CGT en convient il est de piètre qualité il permet néanmoins d'avoir un contact avec les décideurs et de faire remonter les problématiques qui vous interpellent.

Le rôle d'une OS c'est bien de représenter tous les agents et de faire remonter leurs revendications et leurs préoccupations. C'est tout le rôle que compte bien jouer la CGT dans ces moments inédits de confinement.

N'hésitez à communiquer avec les militants de la CGT par tous moyens et notamment la boîte mail cgt.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr qui est lue chaque jour et de prendre les informations sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/94/>

et national <http://www.financespubliques.cgt.fr/>

N'oubliez pas non plus la page Facebook

Vous le pouvez si vous le souhaitez, être informé sur votre boîte perso (à nous communiquer !)

Prenez soin de vous et de vos proches